

Métamorphose

Tous les visages de l'Opération de **R**enouvellement **U**rbain *

#1

L'ORU EN PHASES

Sarfati, Panerai, Renaudie :
qui sont-ils ?

L'ORU EN FACE

Tout savoir sur l'ORU
"Entre terre et mer"



* Quartiers de l'Amont-Quentin, des Gares et des Bassins



Une ambition inédite

S O M M A I R E

PROFILS	3
L'ORU EN FACE	4
L'ORU EN PHASES	6
PLEINE BILLE	9
MON QUARTIER A L'ENDROIT 10	
SIGNES DE VILLE	11
ET APRÈS ?	12



Métamorphose

Numéro 1

Ville de Cherbourg-Octeville
BP 823 - 50108 Cherbourg-
Octeville Cedex
Tél. 02 33 87 88 89
mairie@ville-cherbourg.fr
www.ville-cherbourg.fr

Directeur de la publication :
Bernard Cazeneuve

Conception, rédaction,
mise en page :
Agence Spinnaker - Cherbourg

Photos :
Sylvain Guichard,
Renaudie, Sarfati,
Service Urbanisme CUC,
Jean-Marie Lezec,
Philippe Gosselin, X

Impression :
Imprimerie Lerévérénd

Dans trois mois, en liaison avec les trois cabinets d'architectes et d'urbanistes auxquels la Communauté Urbaine et la ville de Cherbourg-Octeville ont confié le soin d'imaginer la ville de demain, nous présenterons notre projet pour le quartier des Bassins, celui de la gare et l'Amont-Quentin. L'Opération de Renouveau Urbain, dont vous, les habitants de Cherbourg-Octeville, devez être les acteurs mobilisés, prendra alors un caractère plus concret. Les premiers plans, les premières esquisses permettront de visualiser la ville que nous avons commencé à transformer ensemble.

Pour l'heure, ce nouveau magazine, que nous avons appelé « Métamorphose » puisqu'il s'agit de faire peau neuve, est destiné à mieux vous faire connaître les acteurs de ce projet, à vous faire comprendre leur démarche qu'elle soit urbaine, architecturale ou encore politique. Vous y trouverez aussi les réflexions des habitants, parce que les habitants sont l'âme de ces quartiers et constituent un creuset précieux d'imagination.

L'Opération de Renouveau Urbain est un projet urbain ambitieux. Comme tout grand chantier, il sera complexe et long, dérangeant parfois. Mais mon ambition est de faire bouger vraiment les lignes, de changer la ville en profondeur. L'enjeu est important : c'est celui du développement durable et harmonieux de Cherbourg-Octeville.

Changer la ville est certes le projet de la municipalité, mais c'est aussi et surtout le projet collectif d'une cité rassemblée. Dès lors, il est primordial que vous soyez informés des réflexions, des travaux en cours pour y participer, pour nourrir ce projet de votre expérience, de vos connaissances et de vos aspirations. Alors seulement, nous réussirons à changer la ville.

Ce projet porte une ambition inédite, jamais vos élus n'ont eu autant de besoin de vous pour qu'il se réalise.

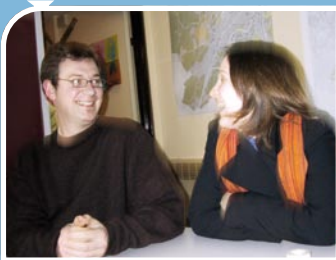
Votre maire
Bernard Cazeneuve





L'Atelier Permanent du Paysage

L'Opération de Renouvellement Urbain s'apprête à mobiliser un grand nombre d'acteurs, parmi lesquels une association, une entreprise, un service, un équipement public... dont "Métamorphose" vous propose de mieux cerner le profil. Ce trimestre, l'Atelier Permanent du Paysage "essuie les plâtres". Normal pour une structure notamment dédiée aux transformations du cadre de vie !



NOM

Atelier Permanent du Paysage

DIMINUTIF

APP

CHARGÉS DE MISSION

Maxime Debout – Marie-Pierre André

DATE DE CRÉATION

Septembre 1999

AFFILIATION

Service Politique de la Ville et Urbanisme de la Ville de Cherbourg-Octeville

ADRESSE

7 bis, rue de Bassigny
Tél. : 02 33 52 53 54
E-mail : atelierdupaysage@wanadoo.fr

SIGNE PARTICULIER

ouvert à tous

Le mot "atelier" lui apporte une connotation artisanale, mais l'Atelier Permanent du Paysage travaille surtout par l'échange de la parole et des écrits. Depuis sa création, il s'emploie à **approcher** les habitants en les informant, en organisant la concertation pour favoriser et soutenir leur implication dans la transformation de leur quartier. "Après la mutation de la Place de Bourgogne, nous avons lancé, début 2003, la création d'un groupe de travail avec les habitants du secteur de Bassigny." précise Maxime Debout, chargé de mission à l'Atelier. "L'objectif est d'amener tous ensemble, le projet de réaménagement en jardin de quartier, initié par la Ville." De cette manière, chacun peut espérer bénéficier d'un cadre environnemental qui répond à ses aspirations. Mais, en filigrane, dans la quiétude apparente du local de l'Atelier, greffé au cœur du quartier Province- Amont-Quentin, le dossier des années à venir, se prépare activement. Il s'agit bien évidemment de l'ORU "Entre terre et mer". Sous l'égide de la municipalité, l'Atelier s'apprête à y jouer un rôle majeur : celui d'organiser la mise en œuvre de la démarche concertée d'informations, d'accompagnement et de participation des habitants. Intitulée "D'avant-hier à après-demain : connaître l'histoire pour appréhender l'avenir", le premier volet de la démarche entend s'appuyer sur des acteurs de la vie sociale réunis autour d'un projet commun d'animations : les écoles, les associations de quartiers, les centres sociaux, les centres de loisirs, la bibliothèque... "L'idée-force de cette démarche est de favoriser l'expression des habitants sur ce qu'ils ressentent, sur ce qu'ils vivent dans le contexte de ce projet," nous instruit Maxime Debout. "Par le biais de la photographie,

du dessin, de l'écriture, du théâtre ou de la danse, chacun aura l'opportunité de livrer son sentiment." La première phase de cette expérience, qui se déroulera de la fin de l'année jusque vers juin 2004, se clôturera lors de la Fête de l'Amont-Quentin où l'ensemble des productions sera dévoilé au public.

En complément de cette première approche, axée sur le vécu des habitants, l'Atelier devrait, d'ici quelques semaines, annoncer l'ouverture prochaine d'un nouveau lieu d'informations, itinérant celui-ci. "Cette structure mobile ira à la rencontre de tous les habitants du périmètre de l'ORU pour les informer sur le sujet. Stationnée un ou plusieurs jours de suite à des endroits différents des quartiers concernés, elle abritera sous forme d'expositions les propositions des 3 équipes d'architectes urbanistes. Auparavant, ces projets, pensés et écrits par des spécialistes, devront être retraduits dans un langage lisible et compréhensible de tous." Histoire d'éclaircir le paysage !

L'ORU en prise directe

Des réunions publiques sont prévues dans le cadre des marchés de définition de l'ORU, auxquelles sont conviés les acteurs du projet : Ville de Cherbourg-Octeville, CUC, équipes d'architectes urbanistes... et bien sûr tous les habitants.

Ces rendez-vous d'étapes au cours desquels questions et réponses sont échangées, sont annoncés par voie de presse et font, de la part de l'APP, l'objet d'un compte rendu adressé par courrier à tous ceux qui en font la demande. La date exacte de la prochaine réunion publique n'est pas encore connue, mais elle est prévue pour la fin de l'année.

Ce que dit la loi

Entrée en vigueur le 1^{er} avril 2001, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, dite loi SRU, réforme l'ensemble des documents d'urbanisme actuels. Elle instaure dans le même temps, l'obligation de concertation pour l'élaboration de l'ensemble de ces documents. Les élus et techniciens se soumettent de bonne grâce à cette disposition, applicable à l'ORU, convaincus que la concertation permet d'aboutir, sans doute plus lentement, mais aussi plus sûrement, à des projets collectivement mieux portés et acceptés.

Tout savoir sur l'ORU

"Entre terre et mer"

L'Opération de Renouvellement Urbain "Entre terre et mer" est complexe, ambitieuse, novatrice, tactique... Ses orientations vont configurer le visage de l'agglomération à 10/15 ans. Parcours de (re)connaissance...

Qu'est-ce qu'une Opération de Renouvellement Urbain ?

Une ORU est un projet global de développement social et urbain qui a pour ambition de transformer et de réinsérer les quartiers dans leur agglomération. Elle sous-tend des opérations lourdes de requalification urbaine et d'amélioration des conditions de vie (création de nouveaux services publics, implantation d'entreprises, restructuration des immeubles de logement, amélioration des transports...), dont l'objectif ultime est de dynamiser les quartiers. Une ORU conjugue des actions concrètes ayant un impact rapide sur la vie quotidienne des habitants et des actions qui s'inscrivent dans la durée. Soixante villes françaises en sont actuellement bénéficiaires.

Le contexte

Le recul démographique et son redéploiement vers les communes rurales, un niveau de chômage élevé, l'augmentation de la vacance des logements, la part importante de logements sociaux, la concentration des trafics routiers et ferroviaires dans le centre de l'agglomération avec pour conséquences des déplacements urbains problématiques, une organisation éclatée de l'espace urbain, le développement du trafic portuaire, des coupures dans le tissu urbain (bassin de retenue, avenue Millet...) qui compliquent les liaisons Est-Ouest et Nord-Sud.

Le périmètre de l'ORU "Entre terre et mer"

Il délimite un territoire de 130 hectares composé de :

- > l'Amont-Quentin (Provinces, Fougères, Vosges), l'avenue de Paris (entrée de ville de Cherbourg-Octeville) et l'îlot Lansonneur-Lucet de La Glacerie,
- > le quartier des Bassins (bassin du commerce, hypermarché Carrefour et canal de retenue) à l'état de friche urbaine,
- > le secteur des gares routière et ferroviaire, deux équipements dits "structurants".

7 000 habitants et 2 000 logements HLM sont concernés.



Sources : Développement Social Urbain, SIG - Communauté urbaine de Cherbourg - septembre 2003



Bien que l'ORU n'en soit qu'à sa phase d'études et de réflexion, on prévoit déjà la démolition de plusieurs immeubles sur le Quartier de l'Amont-Quentin.

Presqu'île Habitat fait le point, par la voix de son Président, Daniel Lereculey.

Quels immeubles sont concernés par l'opération de démolition ?

Daniel Lereculey : « Je peux vous dire que le projet de démolition concerne 303 logements du parc de Presqu'île Habitat et que près de la moitié a déjà été libérée. Nous travaillons avec plusieurs acteurs sociaux, dont les services de la Ville et du Département, sur l'accompagnement dont bénéficieront les locataires. Je peux déjà assurer que les besoins spécifiques de chaque famille seront considérés. L'aide au relogement s'effectuera au cas par cas. Presqu'île Habitat veillera au suivi personnalisé des dossiers. Nous sommes dans une approche humaine. »

Quelles sont les échéances prévues pour les démolitions ?

D.L. : « Début 2005 pour la première tranche d'immeubles, elles s'étaleront jusqu'en 2007 pour la troisième et dernière. »

Où seront relogés ces locataires ?

D.L. : « Selon les demandes et les besoins, ils pourront être relogés dans le parc de Presqu'île Habitat ou dans celui d'autres bailleurs sociaux, qui s'associeraient à l'opération. Mais là encore, le contenu de l'offre est évolutif pour répondre au mieux aux attentes des habitants. »

Les immeubles détruits seront-ils reconstruits ? Prévoit-on qu'ils soient à nouveau occupés pas ces mêmes locataires ?

D.L. : « Une étude de démolition s'accompagne généralement d'un projet de reconstruction. Nous sommes, bien entendu favorables à cette idée. De multiples hypothèses sont envisageables à l'Amont-Quentin. Attendons les propositions des équipes d'urbanistes qui planchent sur l'ORU, puisque cette réalité constitue l'une de leurs principales problématiques : renouveler l'habitat social. »

Avez-vous l'expérience de ce genre d'opération ?

D.L. : « En 1992, nous avons procédé à la démolition des Hauts de Quincampoix : 268 logements détruits. Le relogement des locataires s'était déroulé sans fausse note. Cette opération n'est donc pas une première. Nous la gérons au mieux pour le bien-être de nos locataires. »

Les objectifs de l'ORU

Renouveler les secteurs des Vosges et de l'Amont-Quentin : la réflexion porte sur la rénovation de ces quartiers en termes d'habitat, d'activités économiques, d'espaces verts, et de voiries, sans oublier le devenir des équipements de quartier. Il s'agit également de restructurer des espaces publics résidentiels (tels que la Place de Bourgogne dont les travaux prendront fin début 2004 ou le secteur Bassigny), de mettre en valeur l'environnement paysager du quartier et enfin, le désenclaver.

Réorganiser les déplacements sur le secteur des gares en améliorant la circulation autour et en favorisant les liens entre l'Amont-Quentin et le centre ville/réorganiser les flux de déplacements notamment des piétons qui aujourd'hui désertent ce secteur en raison de l'intensité du trafic et enfin expertiser l'opportunité d'une gare multimodale : organiser efficacement la coexistence des taxis, des bus, des cars, du fret routier, des trains... afin d'en faire un espace de transports à part entière. Redonner de l'espace et améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons.

Reconquérir le quartier des Bassins en vue d'étoffer le centre ville (comblement partiel du canal de retenue déjà prévu. Voir p.12), par l'étude de la possibilité d'implanter un programme de logements, de commerces et de stationnement. Principal accès au centre urbain et principal potentiel de développement de l'agglomération. Recomposition d'un axe fort "Terre Port". L'ORU doit par ailleurs s'intégrer dans le programme d'aménagement en cours de définition des espaces portuaires (de l'Arsenal à La Cité de la Mer).

Maître d'œuvre.

Personne ou organisme qui dirige une étude, un chantier du bâtiment après avoir élaboré les plans de l'ouvrage. Ex : un architecte, un urbaniste...

Qui fait quoi ?

L'ORU "Entre terre et mer" est une **convention territoriale** arrêtée dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération cherbourgeoise. Elle est co pilotée par la Ville et par la CUC au moyen d'un **comité de pilotage**, présidé par Bernard Cazeneuve, maire de Cherbourg-Octeville et premier vice-président de la CUC et composé des signataires de la convention territoriale : État, CUC, Villes de Cherbourg-Octeville et de La Glacière, Conseil Régional, Conseil Général, FASILD, CAF, CDC, Presqu'île Habitat, SA HLM-Les cités cherbourgeoises et SEMIAC. Le portage politique du projet est assuré par un **comité de suivi**, associant des représentants de la Ville et de la CUC, s'appuyant lui-même sur un **comité technique**. L'équipe projet issue de ce dernier est chargée des **études de définition**, de la **pré programmation** et de la **programmation**.

LE CALENDRIER

- **28 avril 2001** – Remise du dossier de candidature ORU
- **1^{er} octobre 2001** – Acceptation du dossier ORU par le Comité interministériel de la Ville
- **31 octobre 2002** – Signature de la convention ORU
- **janvier 2003** – Sélection des 3 équipes pluridisciplinaires parmi 6 au départ
- **mars 2003** – Lancement du marché d'études de définition auprès des 3 équipes candidates
- **avril 2003** – Réunions de travail thématiques avec les équipes (phase 1)
- **17 mai 2003** – 1^{ère} réunion publique
- **juillet 2003** – Premier rendu des équipes
- **septembre 2003** (début) – Définition du pré programme définitif (phase 2) et démarrage de la phase 3
- **octobre 2003** – 2^e réunion publique
- **décembre 2003** – Rendu final
- **début 2004** – 3^e réunion publique et présentation du projet retenu

Maître d'ouvrage.

Personne physique ou morale pour le compte de laquelle une construction est réalisée. Ex : la ville de Cherbourg-Octeville et la CUC dans le cas de l'ORU.

Sarfati, Panerai, Renaudie : qui sont-ils ?

Les trois équipes titulaires du marché de définition, composées d'architectes, d'urbanistes, d'économistes, de paysagistes..., mises en concurrence pour élaborer la réponse la plus adaptée à la problématique de l'ORU "Entre terre et mer", sont entrées dans la troisième phase de travail, avant la présentation ultime. Pour "Métamorphose", elles se sont pliées au jeu des questions/réponses.

Équipe SARFATI



"Métamorphose" : Les élus ont initié et impulsé l'ORU "Entre terre et mer", quelles missions reviennent aux architectes urbanistes ?

"Pour répondre aux attentes de la maîtrise d'ouvrage et aux aspirations des habitants de Cherbourg, nous dressons d'abord un diagnostic social, urbain et économique de la ville et de ses sous-secteurs, afin de bien appréhender leurs potentialités et leurs déficiences.

En un deuxième temps, une fois les orientations générales validées par la maîtrise d'ouvrage, nous définissons les actions à mener du court au long terme dans les domaines du social, de l'habitat, de la circulation, du développement économique et commercial.

L'acceptation de la mission sous-entend bien sûr la concertation, ce qui implique la présentation de notre projet aux habitants à différents moments du processus."

Quelle(s) vision(s) avez-vous du périmètre de cette ORU ? (difficultés, potentialités, réalités, particularités...)

"Le périmètre de l'ORU englobe 3 sous-secteurs, à savoir : les Coteaux de Quincampoix, le secteur de la gare et le quartier des Bassins. Autant de secteurs qui nécessitent une réflexion urbaine étant donné les dysfonctionnements de différentes natures qui les affectent.

C'est justement ces différences de paysage, de structure urbaine et de réalité socio-économique qui rendent plus intéressant le défi de créer des continuités à l'intérieur du périmètre.

La situation en centre ville du secteur ORU est l'opportunité de mener une réflexion globale sur les centralités existantes et à créer, et sur le rôle et l'image de Cherbourg au niveau de l'intercommunalité. C'est pourquoi le périmètre de travail nous a semblé parfois exigu par le fait qu'il n'inclut pas la Cité de la Mer et le secteur portuaire."

De manière générale, de quels changements une ORU est-elle porteuse pour les habitants ?

"L'objectif principal d'une ORU est de remettre la ville dans une dynamique de prospérité économique et sociale. Il s'agit, par ce processus, de rendre lisible une nouvelle image qualitative de cette ville, et d'améliorer substantiellement la qualité de vie des habitants. Dans la pratique, cette intention se traduit par la possibilité d'accéder à des logements mieux adaptés à leurs besoins, d'avoir à proximité les équipements et les services publics nécessaires, des espaces publics de qualité, des transports en commun efficaces et de mettre en

place des outils visant l'insertion économique et sociale des habitants."

Quelles sont les conditions de sa réussite ?

"Tout d'abord l'établissement d'un diagnostic complet et approfondi est essentiel pour que les propositions apportées par le projet soient des réponses concrètes et rationalistes aux problèmes du territoire et de ses habitants.

Toutes nos propositions devront, par la suite, s'adapter aux temps et au budget de l'ORU, sans pour autant négliger la prospection à long terme de notre réflexion. En effet, il s'agit de bien anticiper le futur développement de la ville pour que les actions entreprises aujourd'hui aient un effet durable.

Finalement, la réussite du projet tient dans de la concertation, l'information et la communication avec les habitants."

La participation des habitants dans cette opération vous semble-t-elle importante ? Si oui, en quoi ?

"Il est aujourd'hui indispensable dans tout projet urbain d'associer les habitants aux décisions concernant leur cadre de vie. Leur avis doit être recueilli à différentes étapes d'avancement du projet afin d'obtenir leur adhésion et de générer un débat constructif autour du projet. Leurs validations ou critiques permettront d'adapter plus finement le projet aux besoins de la population.

La concertation est aussi le moyen de permettre l'appropriation du projet par les habitants et donc de faciliter la mise en place des différentes actions. L'expérience d'autres projets urbains menés sur des quartiers sociaux nous a montré l'importance de la concertation pour tisser des liens de sociabilité parfois inexistantes entre les habitants."

SAREA - Alain SARFATI

43, rue Maurice Rippeche - 75014 PARIS

L'AGENCE

Agence créée en 1976
Effectif actuel : 15 personnes

• PRINCIPALES RÉALISATIONS :

- Quartier du Haut du Lièvre à Nancy (1974)
- Quartier de 620 logements au Val Maubuée (1976)
- Théâtre de la Cité (Toulouse, 1996)
- Palais des Congrès (Perpignan, 1997)
- Quartier résidentiel à Saint Germain en Laye (1997)
- ORU Val de Reuil (27, 2001)
- GPV Orléans - La Source (45, en cours)

L'ÉQUIPE

• COMPOSITION PRINCIPALE

SAREA - Alain SARFATI, architecte
- Projet urbain, concertation, programmation de l'habitat. Responsable équipe

TRANSORCO

- Bureau d'études spécialisé en circulation.

CALIPOLIS

- Bureau d'études spécialisé dans la programmation commerciale et culturelle.

Jean-Claude HARDY

- Paysagiste



MARCHÉ DE DÉFINITION

C'est un mode de passation de marché public. Le marché de définition autorise le maître d'ouvrage à auditionner les équipes candidates. Celles-ci, titulaires d'un marché de définition, ont le plus souvent été sélectionnées parmi d'autres, par appel d'offres, sur leurs compétences dans le domaine concerné. Dès lors, les équipes travaillent en concurrence, selon un processus continu de maturation et d'élaboration du projet, liant toutes les composantes de la maîtrise d'ouvrage, en concertation avec la population : c'est l'étude de définition. Le marché de définition permet de confier (c'est le seul à le faire) la suite des opérations à l'auteur ou aux auteurs, de la ou des, solutions retenues.

LES PHASES DU MARCHÉ DE DÉFINITION

Phase 1. mars à juillet 2003 : concertation ouverte sur le pré programme initial défini par le maître d'ouvrage. Elle est le moment pour les équipes engagées de faire connaissance avec le périmètre, d'en établir un diagnostic et d'explorer toutes les hypothèses, de proposer déjà des solutions.

Phase 2. août et septembre 2003 : recadrage programmatique. À l'issue des réflexions préalables conduites tout au long de la phase 1, la maîtrise d'ouvrage doit être en mesure d'élaborer un programme définitif qui n'est autre que le pré programme initial recentré en fonction des remarques, impossibilités ou opportunités formulées précédemment.

Phase 3. octobre à décembre 2003 : conception. Au cours de cette étape de travail individuel, chaque équipe s'attache à traduire le programme arrêté en un projet de renouvellement urbain et de maîtrise d'œuvre en termes financiers et opérationnels.

Équipe PANERAI

“Métamorphose” : Les élus ont initié et impulsé l'ORU “Entre terre et mer”, quelles missions reviennent aux architectes urbanistes ?

“Sous l'impulsion et l'initiative des élus, il revient à l'équipe pluridisciplinaire d'établir un diagnostic du territoire de l'ORU aussi à l'échelle de l'agglomération, de comprendre les enjeux urbains et économiques ainsi que les projets en cours afin d'apporter une lecture spécifique de la ville de Cherbourg-Octeville et d'écrire un projet pour son avenir.”

Quelle(s) vision(s) avez-vous du périmètre de cette ORU (difficultés, potentialités, réalités, particularités...)?

“Le périmètre de l'ORU montre une volonté de travailler sur les interstices, sur les « vides » et les infrastructures, sur ce qui aujourd'hui isole les quartiers mais demain peut les relier, des Provinces aux bassins en passant par l'Amont-Quentin, liaison Nord Sud de la terre à la mer et la liaison Est Ouest, du centre historique à l'hôpital. Au centre, le quartier des bassins et des gares à partir duquel il faut engager une véritable revalorisation du centre, de la ville et de l'agglomération autour de l'identité portuaire et maritime de Cherbourg-Octeville.”

De manière générale, de quels changements une ORU est-elle porteuse pour les habitants ?

“Une ORU est l'opportunité pour tous d'une amélioration de la vie quotidienne par ce qui constitue la ville et son économie : l'habitat, les transports, les réseaux, la proximité des services et commerces et, en premier lieu l'espace public et la liaison des quartiers. Elle est par conséquent porteuse d'une nouvelle image de la ville.”

Quelles sont les conditions de sa réussite ?

“Les conditions de réussite de l'ORU sont la prise en compte dès aujourd'hui d'une vision à long terme de la ville et ainsi d'inclure les opérations à court terme dans son développement. Mais aussi, et en premier lieu, un projet de cette envergure ne peut s'écrire sans réunir toutes les forces de la ville, aussi bien celles des élus et des administrateurs de Cherbourg-Octeville que celles des acteurs économiques et des habitants.”

La participation des habitants vous semble-t-elle importante ?

“Pour cette raison, la participation des habitants est indispensable. Pour certains, leur habitat est directement concerné par cette opération. Il est

donc légitime de voir participer les habitants afin d'établir le diagnostic puis les réponses adéquates.”

Agence Philippe PANERAI

10, rue des feuillantines - 75005 PARIS

L'AGENCE

Agence créée en 1993
Effectif actuel : 7 personnes

• PRINCIPALES RÉALISATIONS :

- Grenoble (Isère) - quartier Tesseire GPV
- Caen (Calvados) - Presqu'île portuaire
- Saïda (Liban)
- Sarcelles (Val d'Oise) GPV

L'ÉQUIPE

• COMPOSITION PRINCIPALE

Agence P. Panerai
Philippe Panerai, architecte urbaniste.
Responsable équipe. Assisté d'Hélène FERNANDEZ, architecte urbaniste et d'Éric DUMARCHE, architecte.

BL Associés

J. LICHNEROWICZ, chef de projet programmation.

SATO et Associés

Gérard DEPOND, chef de projet et
Nathalie JACQUEMIN, spécialiste déplacements et transports.

SIPRETEC

Bureau d'étude économique et étude des réseaux.

Ron KENLEY,

architecte, diplômé de Architectural Association School of London en communication graphique et Jean-Claude RAY, ingénieur, expert en écologie industrielle.

Équipe RENAUDIE



“Métamorphose” : Les élus ont initié et impulsé l'ORU “Entre terre et mer”, quelles missions reviennent aux architectes urbanistes ?

“Nous devons d'abord prendre connaissance du site, des problèmes, des questions, des solutions... écouter les uns et les autres, élus, responsables, services, et habitants. Cette immersion dans Cherbourg nous est indispensable. Devant les nombreuses interrogations que suscite le contexte, nous sentons la nécessité de constituer un cadre de réflexion qui permette, à la fois aux ignorants que nous sommes en arrivant sur le site, d'organiser nos interrogations, mais aussi aux acteurs locaux d'apporter des réponses mesurées. Cette base de réflexion et d'analyse constituera également le socle qui permettra d'élaborer une stratégie cohérente suivant les différents secteurs du territoire et les différentes fonctions urbaines. Le projet que

nous élaborons se nourrit des projets existants et de la ville existante mais il nous faut hiérarchiser les questions qui se posent et établir un cadre stratégique pour élaborer et construire un projet qui évoluera dans le temps sans perdre sa cohérence.”

Quelle(s) vision(s) avez-vous du périmètre de cette ORU (difficultés, potentialités, réalités, particularités...)?

“Le périmètre d'étude trouve sa pertinence dans l'existence de deux pôles urbains forts :

- le premier est constitué par le recentrage du point de gravité de l'agglomération qui s'est progressivement déplacé vers le Bassin du Commerce. Le centre ville s'agrandit et s'ouvre à l'est.
- le second pôle est représenté par la place de Bourgogne et l'avenue de Normandie où la Maison pour Tous viendra renforcer un ensemble riche en services, en équipements et en commerces.

Des interventions équilibrées doivent permettre de renforcer et de conforter ces deux centralités pour favoriser la diversification et la mutation de l'habitat pour une meilleure adaptation aux nécessités d'une mixité sociale et fonctionnelle en renforçant les liens et les influences d'un pôle sur l'autre. Ainsi, une programmation d'habitat, d'activités, de commerces ou culturelle devra toujours prendre en considération ces deux pôles et tirer son efficacité de cette situation de complémentarité et d'échos.

Certaines questions comme les déplacements urbains ou les commerces, ou encore la question du relogement des familles occupant des bâtiments voués à être démolis, nécessitent d'élargir le périmètre initialement proposé.

Le projet urbain dans ce périmètre ne peut s'abstraire de l'agglomération et doit tenir compte de la situation et des projets dans les autres secteurs.

La seule garantie pour qu'un projet urbain confirme l'unité de la ville réside dans la capacité à créer, pour chaque site, deux attractivités durables et tellement diffuses qu'elles se rejoindront en entraînant, dans leur rayonnement, la renaissance des quartiers environnants.”

De manière générale, de quels chan-

gements une ORU est-elle porteuse pour les habitants ?

“Le projet urbain a pour objectif de restructurer les différents quartiers pour en améliorer le cadre de vie que ce soit l'habitat, les commerces, les équipements ou les espaces publics. Ce confortement des quartiers a pour objectif de créer une ville plus harmonieuse et équilibrée dans laquelle les habitants se reconnaissent et dont ils sont fiers.”

Quelles sont les conditions de sa réussite ?

“Un projet urbain ne se réalise pas d'un seul coup d'un seul. Il faut du temps et ce temps est lui-même partie intégrante de la stratégie du projet urbain.

Le projet doit prendre en compte les délais incompressibles des procédures et des démarches, des contraintes techniques ou de conception, des recherches de financement et de la concertation. Un bon projet doit être “partagé”, entre partenaires et avec les habitants, mais ce partage amène également une certaine impatience à voir des réalisations confirmer ce que le projet promettait.

Comment concilier l'attente provoquée par l'élaboration de ces études et les délais qui renvoient à un ou deux, voire trois ans, l'ouverture d'un chantier ?

Le projet urbain de l'O.R.U. devra prévoir une première “phase d'induction” pendant laquelle seront réalisées les études opérationnelles et mis en place tous les outils pour garantir la réalisation des projets urbains. Les premiers aménagements de l'espace publics pourront être initiés. Cette phase devra également conduire l'information et la concertation, voire la participation des habitants à certaines programmations.”

La participation des habitants dans cette opération vous semble-t-elle importante ? Si oui, en quoi ?

“La place des habitants est essentielle puisque c'est pour les habitants que l'on engage un projet urbain sinon on se contenterait d'enregistrer les demandes de permis de construire. C'est pour cela que nous considérons qu'il faut à la fois se donner les moyens d'informer et de travailler avec les habitants sur tous les projets.”

Atelier Serge RENAUDIE

103, avenue Georges Gosnat - 94200 IVRY SUR SEINE

L'AGENCE

Agence créée en 1986
Effectif actuel : 7 personnes

• PRINCIPALES RÉALISATIONS :

- Étude de définition requalification centre ville - Givors (1999)
- GPV Saint-Dizier (1999)
- Renouvellement urbain Quartier La Houillère - Charleville-Mézières (2001)
- Marché de définition Projet de Ville - Sedan (2002)
- Étude urbaine d'aménagement Petit Bouqueteau - Chinon (2003)

L'ÉQUIPE

• COMPOSITION PRINCIPALE

ATELIER D'ARCHITECTURE URBAINE :
Serge Renaudie, architecte urbaniste,
mandataire de l'équipe
Laurent Charpin et Raphaële Perron,
architectes urbanistes

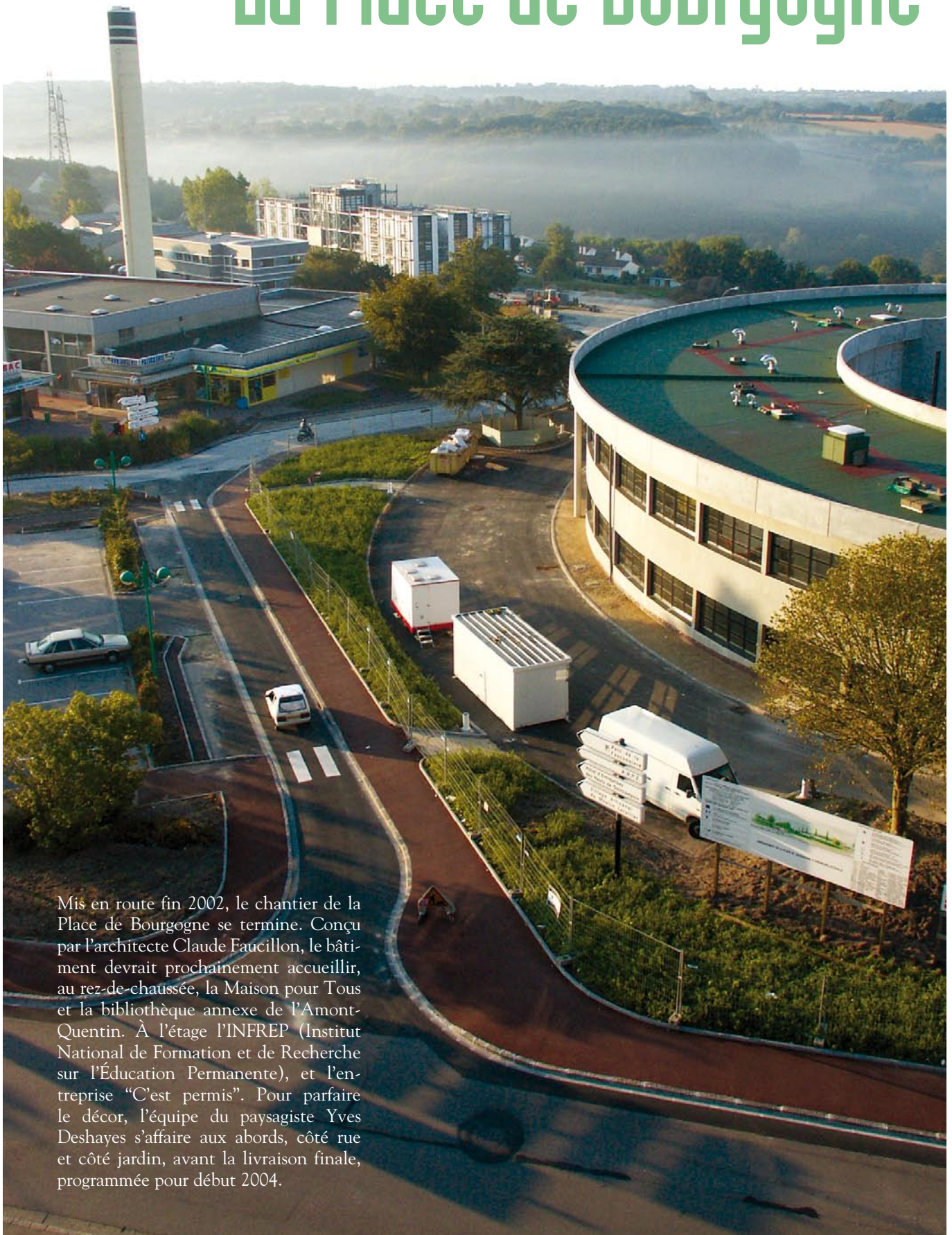
AMAVI : programmiste
Mar Huret

CODRA : Bureau d'Études Transports et déplacements
Bernard Schaefer
Olivier Condat

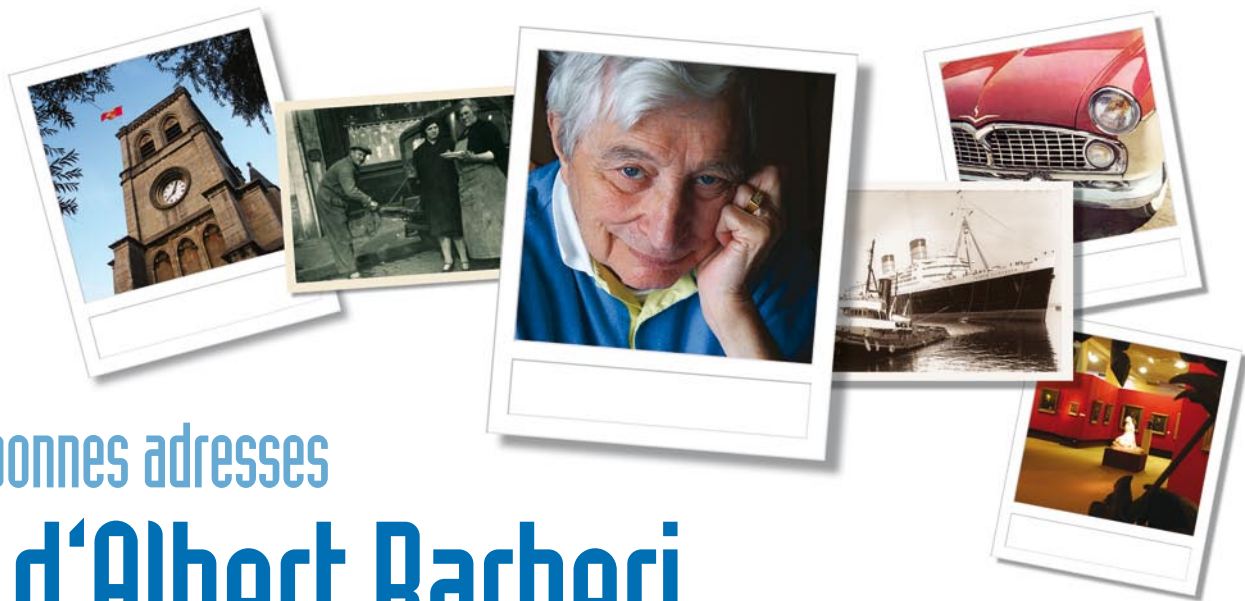
SETU : Bureau d'Études Techniques VRD
Pierre Federicci

CAMEBAT : Économiste
Gilles Pasquier

La Place de Bourgogne



Mis en route fin 2002, le chantier de la Place de Bourgogne se termine. Conçu par l'architecte Claude Faucillon, le bâtiment devrait prochainement accueillir, au rez-de-chaussée, la Maison pour Tous et la bibliothèque annexe de l'Amont-Quentin. À l'étage l'INFREP (Institut National de Formation et de Recherche sur l'Éducation Permanente), et l'entreprise "C'est permis". Pour parfaire le décor, l'équipe du paysagiste Yves Deshayes s'affaire aux abords, côté rue et côté jardin, avant la livraison finale, programmée pour début 2004.



Les bonnes adresses

d'Albert Barberi

À chaque numéro, un habitant de Cherbourg-Octeville nous livre, polaroids à l'appui, quelques-uns de ses endroits favoris et de ses coups de cœur, dans son quartier ou dans la ville. "Métamorphose" reçoit Albert Barberi, retraité de la boulangerie, des travaux publics, du métier de taxi...

Albert Barberi, dit "Bébert". 84 ans, d'origine italienne, retraité. Réside depuis septembre 1968, Place Kennedy, au pied des Tours Casino et au nord du périmètre de l'ORU. Vit à Cherbourg depuis la semaine de Noël 1925. Une vraie nature. Bon pied ? Plus toujours ! Bon œil ? Assurément. Avec cette étincelle dans le regard, prête à s'enflammer dès qu'il s'agit d'art. Se dit en sursis depuis 54 ans, depuis qu'un médecin déclara à l'enfant chétif qu'il ne dépasserait pas la trentaine !

La Chambord 16 CV, modèle Simca. Ma première auto quand j'ai fait le taxi, après avoir été contraint d'abandonner les travaux publics, suite à des problèmes de santé. Une vraie révélation ! À l'époque, en 1965, nous n'étions pas très nombreux sur la place de Cherbourg. J'ai failli être collé à l'examen à cause du village d'Ecausqueville, Ecaus... je ne m'en souviens toujours pas. De toute façon je n'y ai jamais mis les pieds. Ah, cette Chambord ! 18 litres aux 100 km ! Je mangeais tout ce que je gagnais en essence. J'ai été obligé de changer. J'ai acheté une Mercedes diesel. Ce n'était pas pareil...

Les escales transatlantiques. J'avais 15, 16 ans. J'étais toujours fourré au bout du môle. Je connaissais tous les noms des bateaux. Je me souviens une année, il y a eu une tempête de vent d'est. Le *Bremen* (ou l'*Europa* ?) a échappé aux remorqueurs : il est venu se jeter dans le môle. Les tôles n'ont été que légèrement enfoncées, mais quel barouf ! J'aurais adoré monter à bord. Toute ma vie, j'en ai rêvé. Parmi les clients du café que tenait ma mère sur les quais, il y avait des dockers, des pilotes de transbordeurs... Je dessinais tout le temps des bateaux. Pas un n'a eu l'idée de me faire faire un tour !

L'Omnia. Le cinéma, rue de la Paix. J'y suis allé pour voir le premier film parlant, avec mon frère. Cela s'appelait *La nuit est à nous*. Tout un programme. Vous dire l'histoire ? Ah ça non, je ne m'en rappelle plus. Avant, on allait au Central Cinéma, puis à l'Eldo, le jeudi, pour les films muets. Il y avait toujours un pianiste. La plupart devenaient de grands musiciens. Entre deux, il y a eu les films sonorisés. Harold Loyd, Charlie Chaplin...

La Trinité. L'intérieur et la façade sud surtout. Le "pendentif" ouvragé et sculpté de l'entrée : quelle merveille ! Le porche est également très travaillé. Époque gothique. On n'en parle pas assez, je trouve. Je ne suis ni croyant, ni pratiquant. Ma mère a eu toutes les peines du monde pour trouver un curé qui acceptait de me faire faire ma communion : je séchais le catéchisme pour jouer au foot avec les copains, place Napoléon ! Pas de catéchisme : pas de communion. Je ne suis pas anticlérical pour autant. J'entre même très facilement dans une église. Le dimanche, quand le vent vient de l'ouest et que ça carillonne : j'ouvre les fenêtres en grand !

Le musée Thomas-Henry. La façade est peut-être un peu austère. Je verrais bien une œuvre monumentale pour l'entrée. Les collections sont superbes. J'aime y aller. Il est bien conçu, bien aménagé. J'en ai visité beaucoup des musées. Pour moi, il fait partie des meilleurs. J'ai une affection particulière pour un tout petit tableau de Fra Angelico. Cela s'appelle *La conversion de saint Augustin* ! Mais il est en balade tout le temps...



Sur les thèmes de

l'urbanisme et de la ville,

les élèves de CM2 de l'École de l'Amont-Quentin vont jouer les apprentis journalistes !

La participation des habitants apparaît essentielle dans la conduite et la réussite d'un projet tel que l'ORU, mais qu'en est-il de la compréhension et de l'implication des enfants ? Si certains imaginent le métier qu'ils exerceront plus tard, rares (pour ne pas dire aucun) sont ceux qui imaginent la ville qui va avec. À ce sujet, la représentation qu'ils se font du cadre urbain se limite le plus souvent à celle de leur cadre de vie. Or, la ville qui se dessine aujourd'hui, avec vous, parents, vos enfants n'en seront-ils pas demain les principaux héritiers ? Cette réflexion nous a donné l'envie de mener avec eux, et avec le soutien du directeur de l'École, M. Pierre Buhon, un travail d'éveil à la ville dont ils sont, rappelons-le, déjà citoyens. Deux classes de CM2 de l'École Élémentaire de

l'Amont-Quentin, accompagnées de leurs professeurs M. Jean-Paul de Roubin et Mme Patricia Gérard, iront tout au long de l'année scolaire, sur le terrain de cette vie urbaine et de son organisation. Deux pages du magazine seront entièrement consacrées à cette exploration qui les conduira, dans le prochain numéro de "Métamorphose" à s'immerger dans un quartier qui leur est, normalement, familier : celui de l'Amont-Quentin. Puis ils iront, dans le troisième, à la (re) découverte du centre ville et si le temps le permet, à celle du quartier des Bassins. La vie des habitants, connus ou inconnus, les structures publiques, l'architecture, la forme urbaine du quartier, les déplacements ou bien encore l'histoire, constitueront les principaux thèmes de cette investigation,

dont le "compte rendu" rédactionnel et photographique sera également assuré par les enfants. Pour accompagner ces reporters en herbe, une sensibilisation à l'apprentissage des techniques des métiers de journaliste (interview, reportage, rédaction) et de photographe sera organisée à l'École. Selon les sujets abordés, d'autres classes de l'École apporteront leur contribution à la réalisation de cette rubrique, leur forme restant à préciser. Des vocations naîtront peut-être de cette expérience ? Suite au prochain numéro...



Quartier des Bassins

Opération de soustraction sans retenue

Les études de définition sont encore en cours, et pourtant l'ORU "Entre terre et mer" passe déjà dans une phase active avec le comblement partiel du bassin de retenue. Largement débattu et attendu, le projet sera d'actualité début 2004. Ses 2,5 hectares d'emprise devraient être réduits de moitié, restituant ainsi au quartier des Bassins, jugé stratégique pour le développement de l'agglomération, un bel espace à l'avenir prometteur.

Convoité, le quartier des Bassins le sera assurément lorsqu'il aura fait peau neuve. Habitat, services, parkings, équipements, squares ? Toutes les hypothèses sont à l'étude pour cette zone stratégique à plus d'un titre pour l'agglomération, sa transformation constituant de fait, l'un des objectifs fixés dans le cahier des charges des équipes d'architectes urbanistes, actuellement en réflexion (voir p. 4/5). Une chose est sûre, c'est que le comblement du bassin de retenue leur offre à lui seul, un espace d'1,5 hectare aménageable.

Auparavant, une année de travaux sera nécessaire à la SEMEN TP, une entreprise de Loire-Atlantique, spécialisée dans les travaux de terrassement sur sols compressibles et les travaux portuaires, pour leur livrer cette plate-forme vierge, premier signe de la métamorphose urbaine. Sélectionnée par appel d'offres sur performances par la CUC, maître d'ouvrage sur le dossier, cette société a su fournir une réponse aussi pertinente qu'originale quant au traitement, sur site, des sédiments vaseux. Pour rappel, la disparition du bassin de retenue avait été ajournée en 2000 notamment à cause du devenir de ces quelque 50 000 m³ de sédiments accumulés depuis 1933,

date du dernier dragage lié à la création de la voie de raccordement de la Gare maritime transatlantique. La précédente option préconisait leur rejet en mer, au large du Cap Lévi mais elle n'a pas été retenue.

Après la dérivation du Trottebecq sur la station de pompage Javain, dont les derniers équipements s'achèvent, le chantier de comblement pourra démarrer en 2004.

Dans un premier temps, une digue délimitant le lit futur de la Divette sera élevée, les déblais vaseux situés à l'Ouest de cette digue seront consolidés par drainage vertical. Le remblaiement du canal sera assuré par les matériaux excédentaires provenant du chantier de la voie de contournement Est. D'une centaine de mètres actuellement, le bassin ne mesurera après intervention que 15 à 20 m de large en surface, lesquels formeront le lit tout neuf de la Divette. Pour assurer la stabilité de cet ouvrage dans le temps, la nouvelle rive gauche du bassin sera revêtue d'un perré, tandis que la rive droite sera réalisée intégralement en pierre. À ce moment, fin 2004, le sort du quartier des Bassins devrait être connu. Les travaux d'architecture prendront le relais. Une première fracture urbaine sera alors réduite.



Et avant ?

Une histoire de plus de deux siècles

Lorsque le bassin de retenue est achevé en 1792, quinze ans après le premier coup de pelle, ses 3,5 hectares de superficie ont pour fonctions d'assurer l'entretien de l'avant-port, grâce à un astucieux système de chasse, et de contenir le trop-plein des eaux de la Divette. À partir de 1872, il sert uniquement à capter l'écoulement des eaux de la Divette et du Trottebecq, aux périodes de grandes marées, pour atténuer les inondations des quartiers Divette et de l'hôpital, tous deux situés au-dessous du niveau de la mer. Puis la construction de la Gare maritime transatlantique nécessite le raccordement au réseau ferroviaire. Le "bec" du bassin est remblayé pour accueillir le passage de la voie ferrée et un lit d'écoulement spécial pour la Divette est créé. D'autres actions successives vont être initiées par la Communauté urbaine, à partir de 1970, pour améliorer la mise hors d'eau des deux quartiers inondables.